

Enseignement de l'anglais renforcé

📌 Situation administrative

Poste d'enseignant adjoint à temps plein en école élémentaire.

📌 Le cadre de la fonction

Enseignant adjoint, membre de l'équipe pédagogique, l'enseignant occupant le poste d'adjoint « anglais renforcé » inscrit son action dans le cadre des programmes et priorités nationales, académiques et départementales, notamment celles du plan « langues vivantes ». Il travaille au sein d'une école maternelle, élémentaire ou primaire et participe à ce titre à la mise en œuvre du projet d'école notamment sur le « volet LVE ». Il travaille en concertation avec l'I.E.N. chargé du dossier LVE et l'équipe départementale LVE.

📌 Les missions

En étroite collaboration avec l'équipe départementale LVE et l'équipe pédagogique, il s'agit d'être le référent LVE dans l'école et d'y développer un enseignement renforcé de l'anglais.

L'enseignement renforcé est proposé à raison de 3h d'anglais minimum par semaine avec 1 à 2 disciplines qui relèvent du dispositif EMILE (Enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère). Cette mise en œuvre se décline dans la classe du PE référent et en échange de service dans une autre classe si besoin.

- S'impliquer activement dans la mise en place de l'anglais renforcé dans l'établissement,
- Il participe chaque année avec le directeur à diffuser sous des formes diverses l'information donnée aux familles (réunion en présentiel, courrier...),
- Il est référent et expert de ce dispositif avec l'équipe LVE et devient personne ressource pour les écoles qui souhaiteraient s'impliquer dans un projet identique,

📌 Compétences et aptitudes :

Il participe à donner une dimension internationale à l'école et fait preuve de dynamisme pour valoriser ce projet innovant. Pour cela, ce poste requiert des compétences spécifiques :

- Créativité, réactivité, esprit d'initiative, ouverture, esprit d'équipe
- Dynamisme, sens du service
- Connaissance et compréhension du système éducatif, des programmes en général et plus spécifiquement ceux liés aux LVE
- Sens de l'organisation et maîtrise des TICE

- 1) Maîtriser l'ensemble des programmes scolaires et la didactique des disciplines : il sait concevoir des situations d'apprentissages et les évaluer pour faire progresser Les élèves,
- 2) Maîtriser parfaitement l'anglais au plan linguistique (phonologie, expressions, lexique et syntaxe...),
- 3) Posséder une connaissance approfondie de la didactique des langues (démarches, outils...),

- 4) Connaître parfaitement la culture des pays anglophones : avoir vécu dans un de ces pays et/ou être bilingue par l'un de ses parents,
- 5) Avoir le goût des langues,
- 6) Volonté de s'engager dans une démarche innovante et d'apprentissage tout au long de la vie
- 7) Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques pour conduire des séances et séquences de langues dynamiques et innovantes qui prennent en compte la dimension numérique (échanges en visioconférence avec une classe à l'étranger, utilisation d'enregistrements/podcasts en anglais, vidéos...),
- 8) Avoir le sens des relations humaines, faire preuve de bienveillance
- 9) Être capable de travailler en équipe et être force de proposition

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif
Connaissances du système éducatif, des textes actuels, des évolutions, des perspectives...
Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative notamment du plan langues vivantes et des programmes d'anglais
2. Dans le domaine pédagogique et didactique
Connaissances didactiques et pédagogiques de l'ensemble des champs disciplinaires de l'école primaire et plus particulièrement de l'enseignement de l'anglais renforcé
3. Dans le domaine linguistique
Capacité à s'exprimer avec aisance dans une langue authentique (anglais).
Maîtriser les réalisations phonologiques de la langue cible
Maîtriser la syntaxe et avoir un vocabulaire étendu, riche et varié
4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
Capacité d'écoute et d'échange
Capacités à travailler en équipe
Aptitude à la communication
Sens des responsabilités et de l'initiative

Les candidatures (CV, lettre de motivation et le dernier PPCR) sont à adresser à la circonscription de Cahors 1 : iencahors1@ac-toulouse.fr (avec copie à la division des personnels : mouvement1D46@ac-toulouse.fr) jusqu'au 22/06/2026 à 12h00.

La commission d'entretien aura lieu soit le 24/06/2026, soit le 25/06/2026 à la D.S.D.E.N. du Lot.